
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 10 janvier 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Craig Sauv , conseiller associé
M. Fran ois Limoges, leader de la majorit 

Cette s ance du comit  ex cutif est tenue conform ment au r glement int rieur de la Ville sur la fixation des s ances ordinaires du comit  ex cutif.

CE18 0032

Il est

R SOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la s ance ordinaire du comit  ex cutif du 10 janvier 2018, en y retirant les articles 20.009 et 60.004.

Adopt    l'unanimit .

10.001

CE18 0033

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 0034

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 0035

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à Stéricycle ULC, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) dans les cours de voirie municipale incluant le traitement, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 131 579,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents des appels d'offres publics 17-16384 et aux tableaux de prix reçus joint au dossier décisionnel;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1170793002

CE18 0036

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. (fournisseur unique) pour l'acquisition de cinq ordinateurs de table et dix moniteurs pour le Centre d'urgence 911 du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 154 185,73 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 13 décembre 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1170206012

CE18 0037

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Coencorp consultant corporation, fournisseur unique, pour le service d'entretien du système de gestion automatisé de carburant et le renouvellement des licences, pour la période du 1^{er} octobre 2018 au 31 septembre 2021, pour une somme maximale de 133 030,68 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.003 1176859018

CE18 0038

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture des compteurs d'eau potable ;
- 2 - d'accorder à Nouvelle Technologie (TEKNO) inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le groupe 2, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 262 717,88 \$, taxes incluses, pour une période de vingt-quatre mois, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16458 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour la fourniture des compteurs d'eau potable ;

- 2 - d'accorder à Nouvelle Technologie (TEKNO) inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le groupe 1, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 607 700,36 \$, taxes incluses, pour une période de vingt-quatre mois, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16458 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1170184003

CE18 0039

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Stageline Scènes Mobiles inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 5 scènes mobiles avec équipements et accessoires, pour une somme maximale de 975 567,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16163 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1176859016

CE18 0040

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 150 831,22 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation, pour une période de 12 mois, pour des services de maintenance de véhicules légers et d'achat de pièces automobiles dans le cadre du contrat accordé à Pneus SP inc. (CE16 0293), majorant ainsi le montant total du contrat de 293 365,04 \$ à 444 196,26 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1174922022

CE18 0041

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, UBA inc., un contrat de douze mois pour la fourniture d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 210 487,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16529 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1173438011

CE18 0042

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Univar Canada Ltée pour la fourniture et la livraison d'hydroxyde de sodium liquide (50 %) en contenants de 1 000 litres, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 136 852,44 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16539 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1173438012

CE18 0043

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Moteurs Électriques Laval Ltée pour la remise à niveau d'un moteur à rotor bobiné d'un groupe motopompe (5100 HP) de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 233 005,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16495 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1177526040

CE18 0044

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la deuxième prolongation de l'entente-cadre pour la fourniture de bas coussinés et non coussinés à l'usage de la Ville de Montréal, pour une période de douze mois, dans le cadre du contrat accordé à 2963-9556 Québec inc. (CG15 0017);
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des différents services de la Ville de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1176135008

CE18 0045

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Industrie Lemieux inc., le contrat pour la fourniture de cinq couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 441 389,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16504;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1177526041

CE18 0046

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 556 024,91 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de glissières de sécurité à divers endroits de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Glissières Desbiens inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 529 824,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 337404;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1177231076

CE18 0047

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 4 352 095,96 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, dans les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Roxboro (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Ali Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 110 095,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405512;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1177231083

CE18 0048

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 5 443 660,14 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, dans l'arrondissement du Sud-Ouest (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 138 660,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405519;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1177231085

CE18 0049

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 206 975,90 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, dans l'arrondissement d'Anjou (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 919 975,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405523;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1177231084

CE18 0050

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 434 374,82 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation, dans le boulevard Langelier, de la rue Beaubien à la rue Bélanger, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 264 374,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 309102;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1177231088

CE18 0051

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 9 965 895,45 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation, dans le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Shaughnessy, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 169 767,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 283902;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1177231087

CE18 0052

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 5 019 399,88 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (PCPR 2018), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Eurovia Québec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 747 399,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 405513;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1177231089

CE18 0053

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le remplacement de sept actionneurs hydrauliques dans quatre structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 801 608,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IP17043-161723-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1177526039

CE18 0054

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 44 816,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester;
- 2 - d'approuver un projet d'Avenant n° 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 709 062,64 \$ à 753 878,89 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1176192006

CE18 0055

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Compilation Data Traffic inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour réaliser l'installation de caméras de comptages dans le cadre du plan annuel de comptages de circulation, pour une période de 24 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 100 028,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16372;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1160731001

CE18 0056

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une appropriation de 183 000 \$ de la réserve de la voirie locale afin de financer le plan de collecte des données de circulation du Service des infrastructures, de la voirie et des transports;
- 2 - d'accorder à Compilation Data Traffic inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels pour réaliser des relevés de circulation par traitement de l'image dans cadre du plan annuel de comptages de circulation, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 647 934,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16374;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1170731001

CE18 0057

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre de services professionnels pour la réalisation d'interventions archéologiques requises dans le cadre des projets de la rue Peel et du Quartier des gares;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Ethnoscop inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 886 917,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16302 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler;

Adopté à l'unanimité.

20.024 1176086006

CE18 0058

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Services Exp inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services d'ingénierie pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2018, 2019 et 2020 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 17-11), pour une durée de 24 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 489 649,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16392:
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal:

- 1- d'accorder à SNC Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services d'ingénierie pour la réalisation d'une partie des programmes annuels 2018, 2019 et 2020 d'inspection et d'évaluation de la capacité portante des structures routières et connexes de la Ville de Montréal (contrat 17-11), pour une durée de 24 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 636 458,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16392:
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1177091006

CE18 0059

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Ça Alors! Productions s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la direction artistique de la programmation estivale 2018 du Jardin botanique intitulée « Les arts s'invitent au Jardin », pour une somme maximale de 137 970 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.026 1173815005

CE18 0060

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la signature d'une entente de partenariat entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités pour la mise en œuvre du Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti (PIRFH), financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC);
- 2- d'accorder un budget additionnel de revenus et dépenses de 943 928 \$ au Bureau des relations internationales pour le pour remboursement par Affaires mondiales Canada des frais indirects et afin de couvrir le coût des experts liés au projet;
- 3- d'autoriser le directeur du Bureau des relations internationales à signer ladite entente pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1174834001

CE18 0061

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver l'entente intermunicipale entre la Ville de Hampstead et la Ville de Montréal concernant l'acquisition, l'installation et la maintenance des terminaux d'utilisateurs de radiocommunications vocales;
- 2- d'autoriser une dépense de 97 032,16 \$, taxes, incluses, remboursable par la Ville de Hampstead;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1175243002

CE18 0062

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense maximale de 106 662,31 \$, taxes incluses, en faveur du Canadien National (CN) pour réaliser les plans et devis et les documents d'appel d'offres, dans le cadre du projet de réfection de la structure CN/Lacordaire;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service des Infrastructures, de la voirie et des transports à signer pour et au nom de la Ville la lettre d'autorisation budgétaire à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1177091005

CE18 0063

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le remplacement de la convention de services professionnels pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal pour les exercices 2017, 2018 et 2019, dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG17 0491).

Adopté à l'unanimité.

20.030 1170029007

CE18 0064

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'Avis d'exercice d'option / Échange de terrains (promesse d'échange) entre la Ville de Montréal, Produits Shell Canada, Shell Canada limitée et 9346-5508 Québec inc., auquel intervient Groupe C. Laganière (1995) inc. («GCL»), et par lequel la Ville de Montréal cède à Produits Shell Canada et Shell Canada limitée, un terrain constitué d'une partie du lot 1 251 244 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et par lequel Produits Shell Canada et Shell Canada limitée cèdent à la Ville de Montréal tous leurs droits, titres et intérêts dans un terrain constitué d'une partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout sans soulte, et selon les termes et conditions prévus au projet d'Avis.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1171195003

CE18 0065

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver le projet d'acte d'échange aux termes duquel la Ville de Montréal cède à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, le lot 4 427 860 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en contrepartie duquel 151170 Canada inc. cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, le lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout sans soulte de part et d'autre et sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;

2 - d'autoriser à cette fin une dépense de 2 807,96 \$ correspondant au montant de la taxe de vente du Québec, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1166337003

CE18 0066

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Chambre immobilière du Grand Montréal constitue une servitude réelle et perpétuelle de passage pour l'aménagement, le maintien, la réparation et le remplacement d'une piste cyclable sur une partie des lots 4 929 325 et 4 929 322 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en faveur d'une propriété de la Ville formée du lot 1 860 392 du même cadastre et circonscription foncière, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte, le tout pour une somme de 5 650 \$, plus les taxes applicables;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1164962009

CE18 0067

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à une servitude de non-construction consentie en sa faveur, aux termes d'un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, devant M^e Jacques Morand, le 21 décembre 2006, sous le numéro 13 921 195, intervenu entre Les Constructions Fédérales inc., Groupe Allogio inc., Faubourg Pointe-aux-Prairies inc. et la Ville, sur cent soixante-quatorze (174) lots construits et limitrophes aux aires de conservation, situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa, lesquelles font partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, dont la désignation complète est inscrite au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1173778005

CE18 0068

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier totalisant 29 665 \$ à 3 organismes de loisir, pour le montant indiqué en regard de chacun, pour la réalisation d'activités de loisir culturel dans le cadre du programme Collaboration Loisir et Culture de l'Entente 2017-2018 sur le développement culturel de Montréal entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications;

Projets	Organismes	Contributions financières	% Soutien Ville/ budget total	1 ^{er} vers. Janvier 2018 (75%)	2 ^e vers. Décembre 2018 (25%)
1. Écrire l'enchantement, ateliers d'écriture poétique	Centre culturel Georges-Vanier	13 000\$	63%	9 750\$	3 250\$
2. Ce que la femme peut faire encore!	Afrique au Féminin	10 165\$	85%	7 623,75\$	2 541,25\$
3. BOUM BOUM TAPE	Loisirs communautaires le Relais du Bout	6 500\$	54%	4 875\$	1 625\$
	Sous-total	29 665 \$	N/A	22 248,75\$	7 416,25\$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1170879003

CE18 0069

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de protocole de soutien technique entre la Ville et le Festival Montréal en Lumière inc., afin d'assurer le soutien technique pour la tenue de cet événement qui aura lieu du 22 février au 4 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1171508003

CE18 0070

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent maximal de 170 322 \$ à PME MTL Centre-Est afin de soutenir le travail de la mise en place de la phase 2 et de poursuivre le travail de recherche et d'organisation des activités de SÉRI Montréal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1174503001

CE18 0071

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 4 660 274 \$ à Concertation régionale de Montréal, pour la réalisation de 7 grands projets de concertation, du 13 octobre 2017 au 31 décembre 2019;
- 2 - d'approuver le projet d'entente de délégation entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.038 1170191006

CE18 0072

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 252 800 \$ au Mouvement québécois de la qualité pour l'organisation et le suivi d'un volet de la programmation du Parcours Innovation PME Montréal pour la période 2018-2019 ;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1170881004

CE18 0073

Vu la résolution CA17 30 12 0402 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 5 décembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ.,c. Q-2) en vue de la construction d'infrastructures souterraines (égouts et aqueduc) et de surface (trottoirs, lampadaires et arbres) en bordure du projet résidentiel sur le prolongement de la rue Gouin, entre la rue Forsyth et la rue Sherbrooke Est (lot 5 102 695), dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1174642002

CE18 0074

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement Saint-Laurent d'acquérir 5 bornes de recharge pour véhicules électriques auprès d'AddÉnergie, fournisseur désigné par Hydro-Québec. Ces bornes seront à usage public et seront installées dans les édifices municipaux suivants :

- Chalet du parc Decelles (2 bornes);
- Mairie d'arrondissement (1 borne);
- Ateliers municipaux (1 borne);
- Service du développement économique (1 borne);

et tous les frais d'acquisition, d'installation, de mise en service et d'entretien seront à la charge de l'arrondissement Saint-Laurent, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1170160001

CE18 0075

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier la dépense de 1 070,09 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, les 29 et 30 novembre 2017, à Toronto, dans le cadre du Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités.
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1170843009

CE18 0076

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier la dépense de 197,17 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, les 4 et 5 décembre 2017, à Chicago (États-Unis) dans le cadre de la conférence annuelle C40 (*Cities for Climate*);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1170843010

CE18 0077

Il est

RÉSOLU :

- 1- de nommer, conformément au Règlement régissant la cuisine de rue, les personnes suivantes à titre de membres externes du comité de sélection chargés d'évaluer les dossiers de candidature :
 - Madame Mayssam Samaha;
 - Madame Nicole-Anne Gagnon;
 - Madame Geneviève O'Gleman.

- 2- d'autoriser la rémunération des membres du comité de sélection, tel que prévu dans le Règlement régissant la cuisine de rue, de l'ordre d'environ 2 700 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1170005001

CE18 0078

Vu la résolution CA17 210305 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 décembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest en remplacement de Monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1176811014

CE18 0079

Vu la résolution N° 17-11-07 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal en date du 20 novembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer monsieur Jonathan Lang, à titre de représentant élu de la Ville de Mont-Royal, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest, en remplacement de M. Daniel Robert.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1176751002

CE18 0080

Vu la résolution CA17 12271 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 14 décembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération

de nommer madame Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1177169005

CE18 0081

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de nommer les personnes suivantes, à titre de membre du Conseil interculturel de Montréal pour un mandat de 3 ans, soit de janvier 2018 à janvier 2021 :

- Mme Marie Christine Jeanty;
- M. Stendolph Ismael;
- Mme Wafa Al-Hamed;
- M. Rafael Benitez;
- Mme Cécile Deschamps;

2- de renouveler les mandats de 2 membres du Conseil interculturel de Montréal pour une période de 3 ans, qui se terminera le 23 mars 2021 :

- Mme Fanny Guérin;
- Mme Angela Sierra;

3- de désigner M. Moussa Sène, à titre de président, jusqu'au terme de son présent mandat le 21 novembre 2019;

4- de désigner Mme Sabine Monpierre, 1^{ère} vice-présidente, jusqu'au terme de son présent mandat le 21 novembre 2019;

5- de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil interculturel de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1176467002

CE18 0082

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de nommer les personnes suivantes au Conseil jeunesse de Montréal :

- Mme Kathryn Verville-Provencher à titre de présidente, pour un mandat de 11 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2018;
- M. Rami Habib à titre de vice-président, pour un mandat de 11 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2018;
- M. Simon Cousineau à titre de membre, pour le secteur Centre, pour un mandat de 3 ans se terminant le 31 janvier 2021, en remplacement de M. François Marquette.

2 - de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil jeunesse de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1177670003

CE18 0083

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver les nominations de mesdames Jennifer Bourdages, en remplacement de monsieur Harold Faustin, Marie-Christine Lê-Huu, en remplacement de monsieur Philippe Lambert et Sylvie François, à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, et le renouvellement, pour un mandat de trois ans, de la nomination de madame Marie-Christine Dufour à titre de présidente du comité d'évaluation nouvelles pratiques artistiques/pluridisciplinaire.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1177726002

CE18 0084

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de nommer les personnes suivantes à titre de membre au Conseil des Montréalaises :

- Mme Nelly Esméralda Zarfi pour un premier mandat de trois ans, se terminant en janvier 2021;
- Mme Marie-Ève Maillé pour un premier mandat de trois ans, se terminant en janvier 2021;
- Mme Michèle Chappaz pour un deuxième mandat, se terminant en septembre 2019;
- Mme Josiane Maheu pour un deuxième mandat, se terminant en janvier 2021;
- Mme Ghislaine Sathoud pour un deuxième mandat, se terminant en janvier 2021;

2 - de désigner Mme Josiane Maheu à titre de vice-présidente, pour un premier mandat, se terminant en janvier 2020;

3 - de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil des Montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1177721001

CE18 0085

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA17 28 0350 du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève en date du 4 décembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé : « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (14-033) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 140 000 \$ », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1170541008

CE18 0086

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 12 600 000 \$ afin de financer la réalisation du programme d'acquisition de terrains » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1170870001

CE18 0087

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'entente de règlement hors cour entre la Ville de Montréal et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, S.C.F.P., section locale 301, concernant le remboursement des libérations syndicales des employés cols bleus de la Ville de Montréal, pour les années 2015 et 2016 au montant de 1 780 891,45 \$ et disposant du grief patronal # 2017-04.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1177839001

CE18 0088

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver les modifications relatives à la rémunération versée à Mme Johanne Savard, ombudsman de la Ville de Montréal, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1175981001

CE18 0089

Vu la résolution CA17 22 0477 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 5 décembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1176347030

CE18 0090

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport final d'information faisant état des dépenses engagées pour l'exécution de travaux d'urgence de réparation effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1177526036

CE18 0091

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain) d'une valeur maximale de 25 000 \$, couvrant la période du 1^{er} novembre 2017 au 30 novembre 2017, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1174396018

Levée de la séance à 9 h 10

70.001

Les résolutions CE18 0032 à CE18 0091 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoît Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville